

## Changement de statut étudiant vers salarié

## Par LATI BOU, le 11/10/2017 à 17:33

Bonjour,

Je suis étudiant algérien.

J'ai déposé une demande de changement de statut étudiant vers commerçant ça fait 10 mois et je n'ai pas encore eu de réponse, la préfecture m'a remis un récépissé que je renouvelle à chaque fin de validité de ce dernier.

Et là, j'ai une promesse d'embauche de la part d'une entreprise dans le domaine de mon diplôme Master2, et je souhaite déposer une demande de changement de statut étudiant vers salarié.

Est-ce que c'est faisable d'annuler la demande de changement de statut commerçant et de faire une nouvelle demande de changement vers salarié ?

Pour info, pour le moment je n'ai pas un titre de séjour étudiant j'ai un récépissé qui expire en décembre. Mais j'ai un certificat de scolarité.

En vous remerciant.

Cordialement,

LM